

000003

COMMUNIQUE

N° /C/PAG/UCP/CIPM/Bak/2024 DU 4 OCT 2024 PORTANT PUBLICATION  
DES RESULTATS ISSUS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2024 DU 23 AOUT 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 50 HECTARES DE  
TERRE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE  
COMMERCIALISATION DE MAIS DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION  
DU CENTRE

**FINANCEMENT**

: BIP Programme Agropoles, Exercice 2024

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,  
Par décision N° 00003 /D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2024 du 14 OCT 2024, déclare  
l'entreprise ci-après attributaire du Marché de réalisation des travaux d'aménagement  
de 50 hectares de terre pour l'agropole de production, de transformation et de  
commercialisation de maïs de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre,  
pour les montant et délai ci-après :

Adjudicataire	Montant des offres TTC en FCFA	Délai
ETS NAE'L'S B.P: 5255 Yaoundé, Tel : 242 04 66 48/675 12 84 78	Quarante-quatre millions cinq cent cinquante-trois mille sept cent soixante (44 553 760)	Quarante- trois (43) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et  
au plus tard les sept (07) jours qui suivent, à l'Unité de Coordination du Programme  
Agropoles, pour établissement du marché correspondant.

Ampliations :

- MINMAP ;
- MINEPAT ;
- ARMP ;
- Président CIPM/PAG ;
- Adjudicataire ;
- Archives/Chrono.



*Adrian Nga'o Balamo*